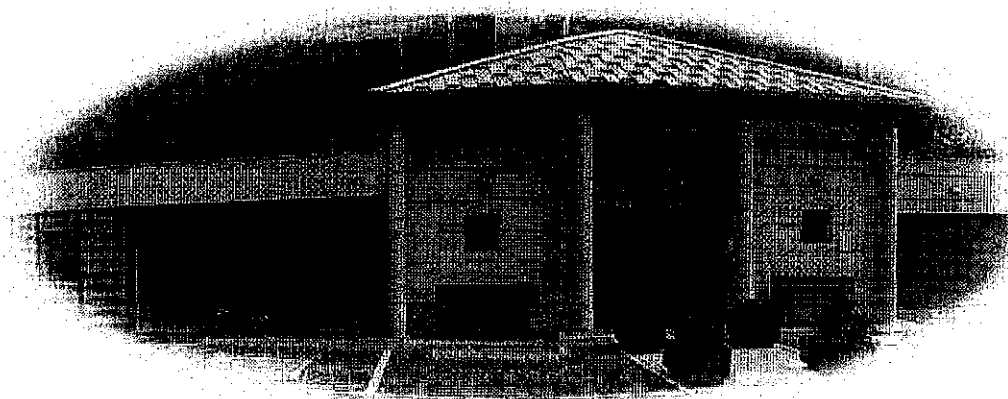
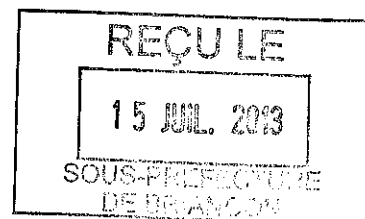


**RAPPORT D'ACTIVITÉ DES
POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES
DU BRIANÇONNAIS**

Janvier 2012 – Décembre 2012



1. INTRODUCTION.

Le Centre Funéraire est situé avenue Adrien Daurelle, juste au-dessous de l'hôpital, à proximité des maisons de soins a été ouvert le 1^{er} janvier 2000.

Il est au coeur d'un quartier en expansion et architecturalement bien intégré dans l'environnement urbain.

Après quelques difficultés d'intégration, tout au début de sa construction, il est à présent bien implanté dans le secteur et les relations sont excellentes avec le voisinage.

Sa création a été appréciée par la population qui peut profiter, grâce à lui, d'un accueil qui manquait cruellement aux structures précédemment existantes.

Le bâtiment se scinde en deux parties qui se doivent d'être distinctes conformément à la législation funéraire :

- Le centre funéraire : lieu de réception et de conservation des corps des personnes décédées qui sont transportées des lieux de décès soit par nos soins, soit par tout opérateur funéraire habilité qui en fait la demande. Il est composé d'une salle d'attente, salle de conservation des corps et d'un laboratoire ou salle de préparation des corps ou utilisé pour les toilettes, l'habillage ainsi que les toilettes confessionnelles des défunts. Dans la partie salon funéraire, nous avons mis en place des serrures électroniques offrant ainsi la possibilité aux familles qui le souhaitent de pouvoir visiter leurs défunts en dehors des heures d'ouverture du Centre Funéraire et les veiller pour celles qui le désirent. L'accès se fait au moyen d'une carte magnétique programmée en fonction des horaires des obsèques des défunts.
- Les PFIB : lieu de réception des familles pour l'organisation et la préparation des obsèques. Il est composé de bureaux d'accueil des familles, ainsi que d'une salle de présentation des cercueils et accessoires (capitons, poignées, croix, emblèmes civils ou religieux, urnes, croix ou stèles de remarque,...), de composition florales et d'articles funéraires.

Ces deux parties doivent avoir une entrée indépendante l'une de l'autre, ainsi que les lignes téléphonique, avec numéros d'appels différents. Le public ne peut pas communiquer d'une section à l'autre. Cela serait contraire à la réglementation funéraire. Certains de nos collègues ont été attaqués par des entreprises concurrentes et ont été contraints d'effectuer des modifications.

Les Pompes Funèbres Intercommunales gèrent les deux structures dont la comptabilité est commune, mais le fonctionnement indépendant.

2. MISSIONS.

À l'origine le Centre Funéraire avait été prévu pour la commune de Briançon, au fil des études, il est apparu clairement que c'était un projet correspondant aux objectifs d'une Communauté de Communes, ce qui a été réalisé. Notre champ d'action s'étend donc sur le territoire des 13 communes appartenant à la Communauté de Communes du Briançonnais et, lorsque nous sommes contactés par des communes environnantes, dans le Queyras, l'Argentiérois, la Vallouise, la vallée de Freissinières, etc... (Environ 25 communes : Aiguilles, Arvieux, Champcella, Embrun, Eyglies, Freissinières, Guillestre, La Batie-des-Vigneaux, La Roche-de-Rame, L'Argentière-la-Bessée, Les Vigneaux, Montdauphin, Pallons, Pelvoux, Prelles, Puy-Saint-Vincent, Queyrières, Réotier, Saint-Clément-sur-Durance, Saint-Crépin, Sainte-Marguerite, Saint-Martin-de-Queyrières, Vallouise, Vars, Villar Meyer,...)

Nous nous efforçons de respecter au maximum l'éthique du Service Funéraire Public en maintenant un service de proximité, en étant à l'écoute des familles, en les soulageant au maximum de la lourdeur et des contraintes administratives en maintenant le coût de nos prestations au plus bas possible des tarifs.

Nous pouvons gérer l'organisation d'obsèques sur l'ensemble du territoire et assumer également le transport de corps et l'organisation des funérailles à l'échelon international.

Une salle de présentation des cercueils permet aux familles de faire leur choix parmi de nombreux modèles exposés. Nous mettons à leur disposition un éventail important d'articles funéraires et de compositions florales.

La tendance actuelle veut que les personnes organisent elles-mêmes leurs obsèques, avant leur décès. À cet effet, nous avons mis en place un choix de contrats obsèques que nous leur proposons.

Pour cela, nous avons un prestataire en assurance (Mutac, qui est la mutuelle de l'association crématisse). La législation ne permet plus aux opérateurs funéraires de proposer des contrats obsèques directement. Les opérateurs funéraires deviennent par ce fait courtier d'assurance et doivent avoir suivi la formation réglementaire afin d'être inscrit à l'ORIAS.

Les formations destinées aux agents des Pompes Funèbres, qui étaient initialement réglementaires et habilitantes, font aujourd'hui l'objet d'une formation plus encadrée avec en fin de celles-ci, un diplôme pour chaque spécialité.

3. DIRECTIONS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

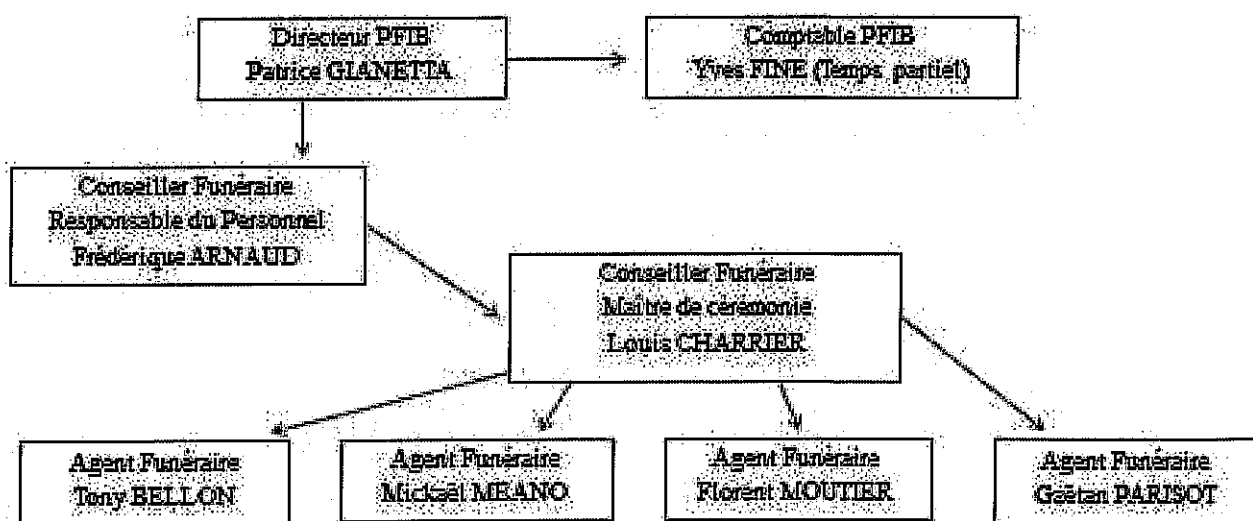
Un Conseil d'Administration composé de 13 membres, représentant chacune des communes, assure la surveillance et la bonne marche de la régie des Pompes Funèbres qui est dirigée par un directeur, agent territorial obligatoirement.

Composition des membres du Conseil d'Administration :

- ☛ Mme JALADE Pierrette, Briançon,
- ☛ Mme JACQUIER Nicole, La Grave,
- ☛ Mme MATHONNET Nicole, Villar d'Arène,
- ☛ Mr AIMARD Thierry, Val-des-Prés,
- ☛ Mr ASTIER Simon, Saint-Chaffrey,
- ☛ Mr BOUVIER Pierre, Le Monétier-les-Bains,
- ☛ Mr DEMOULIN Jacques, La Salle-les-Alpes,
- ☛ Mr FARDELLA Alain, La Salle-les-Alpes,
- ☛ Mr FORNESI Marc, Montgenèvre,
- ☛ Mr GABORIAU Jean, Puy Saint-André,
- ☛ Mr POUCHOT-ROUGE-BLANC Georges, Névache,
- ☛ Mr REY Daniel, Cervières,
- ☛ Mr ROUX Henri, Villard-Saint-Pancrace
- ☛ Mr SEVREZ Jean-Pierre, La Grave.

PERSONNEL :

Organigramme des PFIB



Nous rencontrons toujours des difficultés à recruter et surtout à garder le personnel technique.

Nous avons rencontré des difficultés importantes au long de l'année 2012.

• Mouvements de personnels - Année 2012 :

Nom Prénom	Date d'entrée	Date de sortie
DELPHINO Walter	13/02/2012	30/11/2012
GARREAU Quentin	20/02/2012	22/02/2012
MAAZIZ Axel	10/08/2009	03/08/2012
SUC Kévin	21/10/2011	30/01/2012
TOMBERG Lionel	02/07/2012	30/11/2012
TUDAL Mathieu	26/11/2012	05/12/2012
WATRE Eric	22/09/2011	02/02/2012
BELLON Tony	07/12/2012	/

Décisions les plus significatives :

- Modification des statuts de la régie des PFIB,
- Election du Président : Mr FARDELLA Alain,
- Election du 1^{er} Vice-Président : Mr POUCHOT-ROUGE-BLANC Georges,
- Election du 2^{ème} Vice-Président : Mr DEMOULIN Jacques,
- Election du Secrétaire : Mme MATHONNET Nicole,
- Approbation du Compte administratif 2011,
- Approbation du Compte de Gestion 2011,
- Affectation du résultat 2011,
- Vote du budget primitif 2012.

COMPTABILITE – ANNEE 2012.

DEPENSES			RECETTES		
Nature	BP 2012	CA 2012	Nature	BP 2012	CA 2012
FONCTIONNEMENT					
Charges à caractère général Dont postes principaux : Achat de cercueils et accessoires funéraires Locations immobilières Factures pour tiers Assurances Entretien matériel roulant Crédit-bail mobilier Achat de matières et fournitures Carburants Catalogues et Imprimés Fournitures administratives	844 201	190 837 69 018 25 100 21 608 10 657 5 070 8 937 8 187 6 980 6 776 5 214	Produits de gestion courante	500 000	514 334
Impôts et taxes	106 300	25 079	Autres Produits de Gestion courante	1 000	21 980
Charges de Personnel	364 200	236 489	Produits Financiers	1 500	848
Dotation aux amortissements	14 000	9 307	Produits exceptionnels	1 100	/
Charges de Gestion courante	21 500	4 503	Atténuation de Charges	/	/
Charges exceptionnelles	1 000	3		/	/
Dépenses imprévues	10 000	/		/	/
Virement à la section investissement	/	/	Excédent antérieur reporté	751 301	751 301
TOTAL	1 254 901	466 219		1 254 901	1 288 464
INVESTISSEMENT					
Déficit investissement reporté	/	/		/	/
Immobilisations incorporelles	/	/		/	/
Installations spécifiques	5 000	/	Immobilisations corporelles	14 000	9 307
Matériel de transport	25 534	16 616		/	/
Matériel de bureau et informatique	5 000	/	Divers Réserve	/	/
Mobilier	5 000	/		/	/
Installations générales	5 000	/	Excédent antérieur reporté	31 534	31 534
TOTAL	45 534	16 616		45 534	40 841

Résultats de clôture

Excédent d'exploitation	822 245.00
Excédent d'investissement	24 226.00
Résultat d'exécution	846 471.00

Acquisition de matériel (détail des équipements + coût)

Désignations	Fournisseurs	Date achat	Montant
Ford Transit	Garage Silvestre	26/12/2012	16 616.00

4. ORGANISATION.

FONCTIONNEMENT ET TRAVAUX.

Le fonctionnement d'une régie est soumis aux règles d'un établissement public, mais est un service à vocation commerciale, le côté profit n'est pas notre préoccupation principale ; mais, pour assurer la pérennisation de l'entreprise, nous devons impérativement avoir une gestion rigoureuse et dégager un bilan positif.

Nous effectuons régulièrement des travaux d'entretien et de rénovation dans le Centre Funéraire afin d'offrir aux familles un cadre apaisant.

La mise en place d'une procédure d'accès aux salons funéraires extrêmement souple donne toute satisfaction aux familles, une demande croissante pour ces derniers ne nous permet plus actuellement de satisfaire aux souhaits des familles.

Des démarches sont en cours avec la Direction du Centre Hospitalier afin d'envisager l'achat d'un terrain situé dans le secteur du Centre Funéraire actuel, mais sur un emplacement d'avantage retiré des axes routiers, afin que les familles qui viennent se recueillir auprès de leurs défunts aient plus de tranquillité.

Nous avons, dans un esprit de service offert aux familles, mis en place un site internet. Les familles ont la possibilité de voir les prestations et services que nous proposons, mais en plus, et cela gracieusement, elles ont la possibilité de faire paraître les avis de décès sur notre site, avec les horaires des obsèques et des offices.

D'autre part, à l'origine, nous avons mis en place un dossier photocopié qui permettait aux familles de connaître les formalités à accomplir après les obsèques. Dans les huit jours, dans le mois et les six mois après les décès (ce sont les trois périodes importantes). Nous avons travaillé dans ce domaine, dans le cadre de l'UPFP (Union

du Pôle Funéraire Public) afin d'élaborer un livret qui permet une présentation plus agréable, mais aussi, les renseignements concernant les organismes à avertir avec un modèle de lettre type adressée aux principaux organismes.

Dans ce livret, nous offrons aux familles, la possibilité de contacter un organisme par téléphone (Funéraire Public Assistance) et des téléconseillers, formés à répondre aux préoccupations des familles, peuvent répondre aux questions non abordées dans le livret, et peut-être d'autres plus personnelle liées à la succession.

Nous nous sommes rendu compte que nous pouvions encore améliorer ce service et c'est chose faite puisque nous venons, à l'instant, de mettre en place une clé USB reprenant les informations du livret d'assistance, complétées par des modèles de lettres types destinées aux organismes à avertir dans les différentes périodes après le décès (huit jours, un mois et six mois).

• Prestations (Tableau 2008-2012 ci-dessous) :

- Nombre d'inhumations prises en charge et répartition en %
 - Sur le périmètre de la CCB = 101 soit 66.88 %
 - Hors de la CCB = 50 soit 33,12 %
 - Total année 2012 = 151 décès.

Années 2008 à 2012.

Années	Décès pris en charge dans les Communes			Dont décès dans les établissements de Soins			Mises en bière effectuées			Cérémonies et Recueils			Crémations			Inhumations			Exhumations		
	CCB	Hors CCB	Total	CCB	Hors CCB	Total	CCB	Hors CCB	Total		Gap	Autres	Total	CCB	Hors CCB	Total	CCB	Hors CCB	Total		
2008	248	51	299	206	5	211	236	4	240	174	0	70	70	92	85	177	12	7	19		
2009	244	53	297	213	2	215	241	3	244	173	0	87	87	98	75	173	12	9	21		
2010	240	67	307	215	3	218	246	3	249	178	0	83	83	122	65	187	23	7	30		
2011	225	71	296	187	3	190	218	6	224	157	63	12	75	119	52	171	27	6	33		
2012	208	50	258	186	0	186	195	3	198	144	57	7	64	101	50	151	33	5	38		

5. CONCLUSION.

Après treize années de fonctionnement, nous constatons que le nombre de décès hors du territoire de la CCB est en baisse.

Cela nous laisse supposer que le nombre de décès dans les établissements de soins est en nette diminution.